



La politique a besoin de la science... et vice versa

Pr DANIELE ZULLINO, Pr JEAN-BERNARD DAEPPEN, Pr YASSER KHAZAAL et Pre BARBARA BROERS



Pour des médecins qui basent leurs décisions cliniques, dans la mesure du possible, sur des évidences scientifiques, il peut sembler évident que des décisions politiques soient, de la même manière, éclairées par des preuves scientifiques, y compris par des essais randomisés et contrôlés.



La crise sanitaire du Covid-19, a montré, de manière magistrale, à quel point les décisions politiques ne suivent pas, ou ne peuvent pas suivre, toujours les voies de la science.



On pourrait supposer que certains domaines ou aspects de la politique ne peuvent être orientés par des données de recherche quantitative. Par exemple, les politiques qui concernent les droits de l'Homme, l'acceptabilité publique d'une certaine politique ou la justice sociale exigent d'autres arguments que ceux fournis par d'éventuels essais randomisés. Ou tout du moins, elles tiendraient compte, de manière intégrée, d'un raisonnement philosophique moral et de contraintes sociales en plus des considérations relatives à l'évidence de l'effet d'une intervention donnée. Dans ce dernier cas, on peut parler de politiques *informées par les évidences* (evidence informed), politiques censées composer l'expérience et l'expertise locales avec les meilleures évidences scientifiques disponibles.

La formulation des politiques comprend finalement aussi d'autres types de décisions qui ne peuvent pas se baser sur des évidences, comme certaines réformes institutionnelles et actions basées sur des prévisions.

Malgré une solide base d'évidences concernant les produits addictogènes et la politique en matière d'addictions, une grande partie de notre politique des addictions va à l'encontre

à la fois de la raison et de la recherche. La politique de prohibition des drogues et sa logique de guerre contre les trafics est un exemple criant d'une politique fondée sur l'idéologie plutôt que sur les évidences. En effet, cette politique s'est maintenue en dépit d'un constat évident d'échec établi depuis longtemps (incarcération et criminalisation de masse, disparités sociales flagrantes, taux d'overdoses en hausse). À l'inverse, les politiques publiques pour les substances licites comme l'alcool et le tabac, en lien avec un lobbying économique, n'incluent pas des mesures connues efficaces (interdiction de publicité, hausse de prix) pour une prévention optimale.

Durant les dernières décennies, les réponses aux problématiques addictives ont été marquées par deux évolutions distinctes. D'ailleurs, les activités thérapeutiques et les approches de santé publique se sont progressivement tournées vers des pratiques basées sur des évidences alors que les politiques relatives aux drogues, à l'échelle mondiale, ont eu tendance à persister dans l'ignorance des évidences disponibles, en maintenant notamment une politique de prohibition.

Des réformes des politiques de lutte contre les dépendances, menées cependant dans certains pays, montrent que des approches qui considèrent les addictions comme une question de santé publique et non pas comme un problème de justice pénale tendent à être clairement plus efficaces.^{1,2}

La crise du Covid-19 a conduit de nombreux gouvernements à s'entourer de conseils scientifiques, sans cependant toujours prendre des décisions informées par les évidences. Une grande hétérogénéité des décisions a pu

**NOTRE
POLITIQUE DES
ADDICTIONS VA
À L'ENCONTRE
À LA FOIS DE
LA RAISON ET DE
LA RECHERCHE**

Articles publiés
sous la direction de

DANIELE ZULLINO

Service
d'addictologie
HUG, Genève

**JEAN-BERNARD
DAEPPEN**

YASSER KHAZAAL

Service de médecine
des addictions
CHUV-UNIL
Lausanne

BARBARA BROERS

Unité des
dépendances
HUG, Genève

Bibliographie

1
— What would an evidence based drug policy be like (editorial). *BMJ* 2014;9:349:g7493.

2
— Evidence-based drug policy: it starts with good evidence and ends with policy reform. *Int J Drug Policy* 2012;23:423-5.

être observée au niveau du globe. On pourrait espérer que l'expérience de cette crise renforce la valeur des politiques fondées sur des preuves dans le domaine de la santé. Le moment est peut-être particulièrement opportun pour rendre la politique en matière de drogue plus en adéquation avec les données scientifiques disponibles. La toute récente prise de position du Conseil fédéral (Avenir de la politique suisse en matière de drogue, 28 avril 2021)³ va dans cette direction. Les articles de ce numéro de la *Revue Médicale Suisse* en donnent un aperçu dans différents domaines de la médecine des addictions. Celle-ci pourrait bénéficier d'un meilleur alignement entre les connaissances scientifiques et les positionnements politiques.

Mais, pour que les décideurs politiques soient prêts à prendre davantage en considération ce que la science produit, il appartient aussi à la communauté scientifique de comprendre les préoccupations des décideurs et de leur fournir des données scientifiques ajustées à ces préoccupations, livrées sous une forme compréhensible et sans ambiguïté. Il s'agira ainsi non seulement de faire une recherche qui puisse répondre aux intérêts spécifiques des politiques de santé, mais aussi de les tenir publiques d'une manière qui les rende difficiles à ignorer.

**ESPÉRER QUE
CETTE CRISE
RENFORCE LA
VALEUR DES
POLITIQUES
FONDÉES SUR
DES PREUVES**

Bibliographie

3

– Conseil fédéral. Avenir de la politique suisse en matière de drogue. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 17.4076. Rechsteiner Paul, 12 décembre 2017. Berne, 2021;1-72.